

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole de Lyon adopte son nouveau Schéma de développement universitaire (SDU) Ambition 2030

Deuxième site d'enseignement supérieur français, avec plus de 180 000 étudiants sur son territoire, la Métropole de Lyon a adopté lors du Conseil métropolitain des 12 et 13 décembre, après un travail mené en partenariat avec la Communauté d'universités et d'établissements – ComUE – Université de Lyon, son nouveau Schéma de développement universitaire. Ce schéma, à horizon 2030, vise notamment à mieux connecter l'université à son territoire, aux habitants et aux acteurs socio-économiques et à améliorer les conditions de vie des étudiants.

« Le Schéma de développement universitaire – Ambition 2030 est le fruit d'un travail de co-construction mené par la Métropole de Lyon et la ComUE Université de Lyon. Il s'intègre pleinement dans le paysage universitaire et vise à répondre à plusieurs problématiques, de la lutte contre la précarité étudiante et les inégalités au développement de la recherche universitaire, ainsi qu'aux enjeux des grandes transitions écologique et solidaire, économique et numérique, et démocratique », explique **Jean-Michel Longueval, Vice-président de la Métropole de Lyon délégué à l'Enseignement supérieur, la Recherche et la Vie étudiante.**

Dès 2010, la Métropole de Lyon s'était dotée d'un premier Schéma de développement universitaire afin de poser un cadre stratégique pour mettre en synergie le développement des campus universitaires et le développement de son territoire. Ce SDU 2010-2020 a permis de développer la coopération entre la Métropole, l'Université de Lyon et l'ensemble des acteurs de la vie universitaire du territoire et de mettre en œuvre une stratégie urbaine cohérente de développement universitaire.

Après avoir fait le bilan de ce premier Schéma de développement universitaire, la Métropole de Lyon, en lien avec la ComUE Université de Lyon, a lancé l'élaboration d'un nouveau SDU pour la période allant jusqu'à 2030. Le contexte social, la crise sanitaire et ses conséquences sur la population étudiante ont conduit la Métropole à penser ce SDU non pas comme une simple actualisation du précédent schéma mais comme une nouvelle stratégie permettant de renouveler en profondeur ses modalités d'intervention sur le champ de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et de la vie étudiante, en coopération avec les acteurs de son site universitaire. Plusieurs orientations ont ainsi été retenues.

Une communauté universitaire motrice des transitions du territoire

Le SDU Ambition 2030 vise à soutenir la recherche comme moteur des transitions sociales, environnementales et économiques. Il s'agit également de reconnaître et renforcer le pouvoir d'agir de la communauté universitaire pour susciter les initiatives de chacun afin d'œuvrer, à

Contact presse : Baptiste BARLES

bbarles@grandlyon.com

04 26 99 36 80 – 06 98 73 61 96

sa mesure, à la transformation du territoire. Le SDU doit permettre de développer l'entrepreneuriat étudiant à impact, d'accélérer la transition des entreprises par la formation, le développement des compétences et l'innovation.

Une Métropole au service du bien-vivre des étudiants

Le SDU porte une volonté de contribuer activement à la lutte contre la précarité étudiante, d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des étudiants et en particulier leurs conditions de logement, mais aussi leur santé physique comme psychique. Les actions mises en place viseront également à favoriser les mobilités douces et actives en renforçant l'offre de services associée.

Une Université connectée à son territoire, proche des habitants et des acteurs socio-économiques

Cette ambition vise à ouvrir les sites universitaires à la ville, aux citoyens et aux entreprises, porter le principe d'une « métropole-campus » et concevoir une territorialisation du SDU se dessinant le long de grands axes structurants. Cela pourra par exemple s'incarner par la mise en place d'outils permettant de mieux anticiper les besoins en compétences et en métiers du territoire, le déploiement d'une offre d'accueil de formations en cohérence avec les besoins constatés et conditionnée à une logique de rééquilibrage du développement territorial. Le SDU contribuera à renforcer les liens entre le monde académique et le monde socio-économique.

Les premières actions du Schéma de développement universitaire – Ambition 2030 seront mises en œuvre dès 2023.